

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 81 / 13 janvier 2011



CAMARADES A++, ENCORE UN EFFORT !

200 collègues ont répondu mardi dernier à l'appel de l'intersyndicale CGT-SNUI/SUD-CFDT pour interpellier la direction sur les 48 suppressions d'emplois* programmées au 1er septembre à la DRFiP 44.



Photo : Ouest-France

Notons simplement ici que s'il n'a pas cherché à nier l'ampleur des problèmes, le Directeur déclare toutefois vouloir étudier quels « gains de productivité » on pouvait encore obtenir, et insiste sur le fait que les indicateurs restent au vert... L'apparence de normalité de l'exercice de nos missions est sauve, le massacre des emplois peut donc continuer.

Le CTPD prévu ce jour ne s'est bien sûr pas tenu. Il sera convoqué de nouveau, mais les organisations syndicales à l'origine du mouvement n'y siègeront pas, ne voulant en aucune manière cautionner la gestion de la misère en matière d'emploi. Si, au sein de la hiérarchie de la DGFIP, on commence à entendre quelques murmures à l'encontre de la politique gouvernementale, d'autres se mouillent un peu plus pour dire qu'après des années de saignée, le point de rupture est atteint. Ainsi, dans un communiqué de presse du 10/01, le Syndicat des Inspecteurs d'Académie (association professionnelle corporatiste en fait) n'hésite pas à remettre en cause les suppressions d'emplois dans l'Éducation Nationale (même si c'est en des termes polés), appelle au soutien de l'appel du collectif « L'Éducation est notre avenir » qui a décidé d'une journée d'action le 22 janvier, et invite les Inspecteurs d'Académie à y participer « de la façon qui leur paraîtra la plus appropriée à leur situation personnelle ».

De l'hôpital à l'école, en passant par le Pôle Emploi, la DGFIP ou les tribunaux, le constat est le même : services surchargés et personnels en difficulté.

Cette situation n'est pas digne d'un pays développé. Le Service Public n'est ni un concept, ni une posture du passé. C'est le mode d'organisation que notre société a choisi pour s'organiser collectivement dans la recherche du bien-être, de l'intérêt général, bref, pour assurer la cohésion sociale.

C'est pour sa défense et son amélioration que toutes les organisations de la CGT s'engagent, et appellent chacun à agir, en tant que citoyen et en tant que salarié.

* Il y a bien 48 suppressions et non 21 comme l'a déclaré la direction à la presse en manipulant les chiffres : les emplois transférés d'autres départements vers la Loire-Atlantique à l'occasion de réorganisations de services ne sont en rien des créations.

Un compte-rendu plus détaillé est en ligne sur notre site local : <http://www.tresor.cgt.fr/44/spip.php?article863>

FRANCE DOMAINE EN PÉRIL

L'audition, le 15 décembre, du président du Conseil de l'Immobilier de l'État par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a de quoi inquiéter.*

Depuis les prémices du transfert de la DGI à la DGCP en 2005, les offensives en faveur de l'externalisation des missions et l'« évolution » du service ont été constantes.

Les externalisations, expérimentales ou confirmées se sont amplifiées : gestion des successions et ventes immobilières chez les notaires, expertises d'évaluation, gestion des cités administratives, appel à des prestataires externes, embauches de contractuels de droit privé.

Quand on y ajoute les rumeurs persistantes de régionalisation des brigades Domaines, la priorisation des dossiers à fort enjeu ou le relèvement des seuils de consultation par les collectivités territoriales, l'avenir des Domaines dans tous ses secteurs d'intervention est aujourd'hui menacé.

Plus globalement, les réformes aujourd'hui structurantes avec la multiplication de services à compétence nationale (domaines, retraites, paie) et de progiciel (Chorus) ont pour seul objectif de démanteler les missions de l'État au seul motif de réduction des coûts financiers et de l'emploi public sans jamais s'interroger sur l'efficacité sociale des politiques publiques menées.

Voir à ce sujet le site de la CGT Finances Publiques :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/Quel-avenir-pour-les-Domaines-ou.html>

DU PIPEAU, ENCORE

L'encouragement au « dialogue social » et la nécessité de « syndicats forts » : la cérémonie traditionnelle des vœux à l'Élysée aux « forces vives » de la nation reprend classiquement chaque année cette antienne.

L'année 2010 aura été marquée par un mouvement d'ampleur exceptionnelle, soutenu par une très large majorité de la population.



À la revendication d'ouverture de réelles négociations sur les retraites ont répondu l'intransigeance présidentielle et le dédain des positions syndicales sur un choix de société qui conditionne l'avenir de millions de salariés.

La CGT a donc boycotté ces vœux pour ne pas apporter sa caution à une mascarade.

D'autant que le mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de revoir les politiques d'emploi, de conditions et de temps de travail, et que, plutôt que d'y apporter des réponses, plusieurs responsables politiques, largement relayés par les médias, lancent une attaque en règle sur le temps de travail et les salaires en mettant les 35 heures dans leur ligne de mire.

D'autres remettent ouvertement en cause le statut de fonctionnaire en dénonçant la notion d'« emploi à vie »*, de la même manière que le MEDEF remet en cause les CDI dans le privé avec le projet de « contrat unique ». Ils rêvent en fait de nous voir tous, fonctionnaires ou non, en CDD.

La meilleure réponse à tout cela est d'être ensemble, exigeants et mobilisés, dans le public comme dans le privé.

* Voir à ce sujet le communiqué sur le site de la CGT Finances Publiques :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/Garantie-de-l-emploi-dans-la.html>

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Des rénovations, des travaux importants dans les services sont en cours, les bâtiments se délabrent, les conditions de travail se dégradent : il ne faut pas hésiter à **signaler toute anomalie** concernant l'hygiène et la sécurité et **remplir le registre ou le cahier CHS**. Les représentants CGT au sein du CHS 44 (coordonnées sur le site intranet local) peuvent également être contactés directement.

Pour consulter les directives officielles, rendez-vous sur Ulysse : [1521 du 9 avril 2010 \(mémento de la santé et de la sécurité au travail joint\)](#)